

# N°2 HORIZON MARNE

Le bulletin pour suivre le projet urbain Mérignac Marne

## ÉDITO

Ce deuxième numéro du bulletin Horizon Marne rend compte des trois réunions de concertation ayant déjà eu lieu. La Ville de Mérignac et Bordeaux Métropole souhaitent également prendre acte des évolutions souhaitées par les usagers, dans la recherche du consensus et de l'intérêt

général, mais aussi apporter des précisions sur les sujets encore complexes, notamment l'organisation dans le temps d'un projet urbain aussi important que Mérignac Marne. Par ailleurs, ce bulletin est une étape vers la conclusion de la concertation réglementaire, mais laisse aussi la possibilité

de continuer à contribuer tout au long du projet. Nous vous souhaitons une bonne lecture de ce deuxième bulletin et nous vous donnons rendez-vous pour la **troisième réunion**, dans ce lieu bien connu qu'est le lycée Marcel Dassault, le **30 avril 2016 à 10h00** pour la **restitution de l'étude urbaine** !

## 1 LES 3 THÈMES DE LA CONCERTATION

Se déplacer



Se loger / (Co)habiter



Vivre le quartier



## 2 L'ATELIER DU PROJET URBAIN DU 23 JANVIER 2016 EN PHOTOS







## 4 (CO)HABITER

Questions propositions des participants et réponses

Limiter les hauteurs à R+1 dans le cas d'une mitoyenneté avec le pavillonnaire

Les bâtiments en cascade depuis les pavillons jusqu'à l'Avenue de la Marne permettent d'avoir un visuel lointain

Quelle sera la proportion de logements sociaux dans le futur projet ?

La part de logements sociaux sera de 35% (source PLU 3.1)

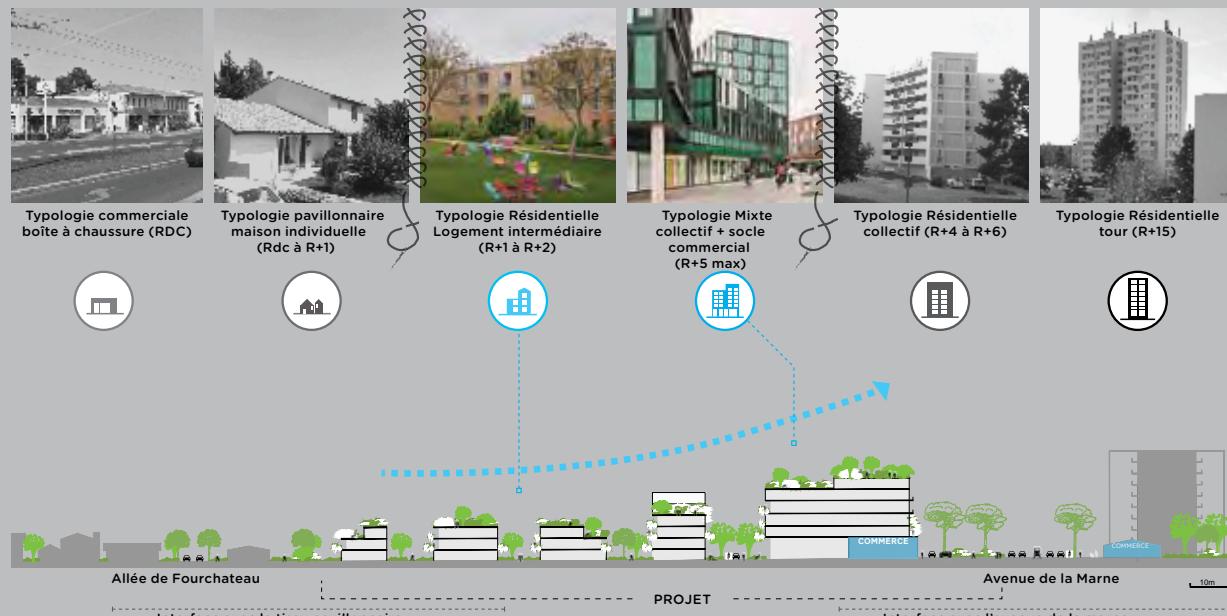


illustration : une relation cohérente à l'environnement pavillonnaire, adaptée à chaque situation du quartier

source : équipe Duplantier

Sur l'Avenue de la Marne il ne serait pas gênant d'avoir des bâtiments hauts. En milieu urbain il est admis de densifier et d'avoir des hauteurs comme à Ginko et aux Bassins à Flots

Varier les hauteurs entre R+4 et R+5 lorsqu'elles sont de cet ordre

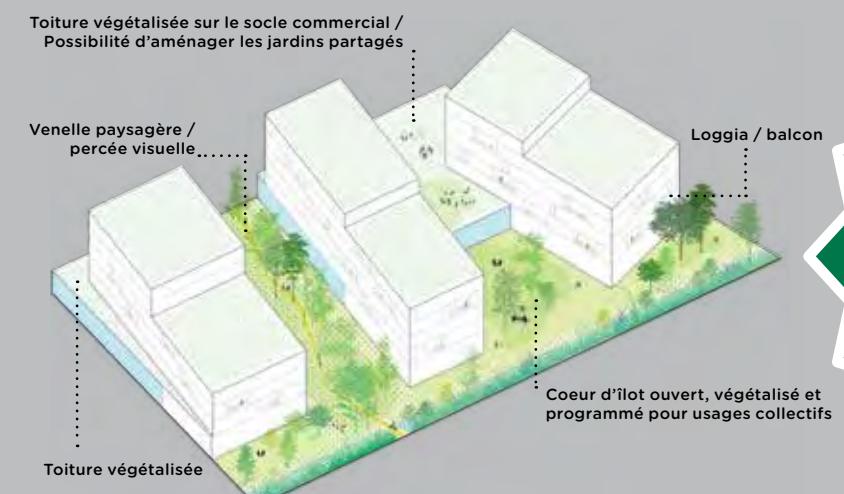


illustration : des logements dont les qualités paysagères participeront à la ville-nature

source : équipe Duplantier

Les prescriptions architecturales permettront d'encadrer les réalisations des futures constructions et de garantir une unité. Elles traduisent également la volonté de permettre aux architectes de réaliser des propositions innovantes

Les règles devront pouvoir évoluer au fur et à mesure du projet, afin de ne pas figer un projet dès le début



## 5 VIVRE LE QUARTIER

Questions ●, propositions des participants ✨ et réponses ■

« Centraliser les commerces sur un même endroit et créer ainsi une dynamique, installer un commerce "locomotive" fédérateur »

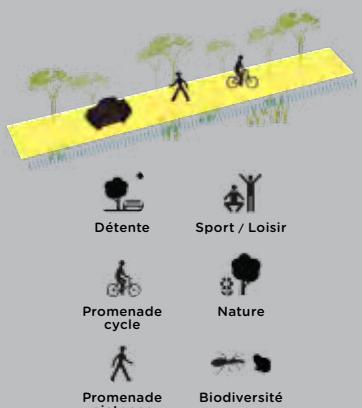


Équiper le futur quartier de services et commerces de proximité : par exemple une Poste, une annexe de la Mairie, une pôle de santé, une pharmacie, une boulangerie, une supérette, une boutique de presse

Quels sont les futurs types de commerces par rapport à l'offre existante ?

Les commerces de destination existants seront maintenus sur le secteur lorsque cela est possible (équipement de la maison, automobile, restauration...), une polarité de commerces de proximité sera installée, notamment à proximité de la future place.

Avoir la possibilité d'avoir des lieux de pause et de rencontre pour les habitants (bancs, espaces de proximité par exemple)



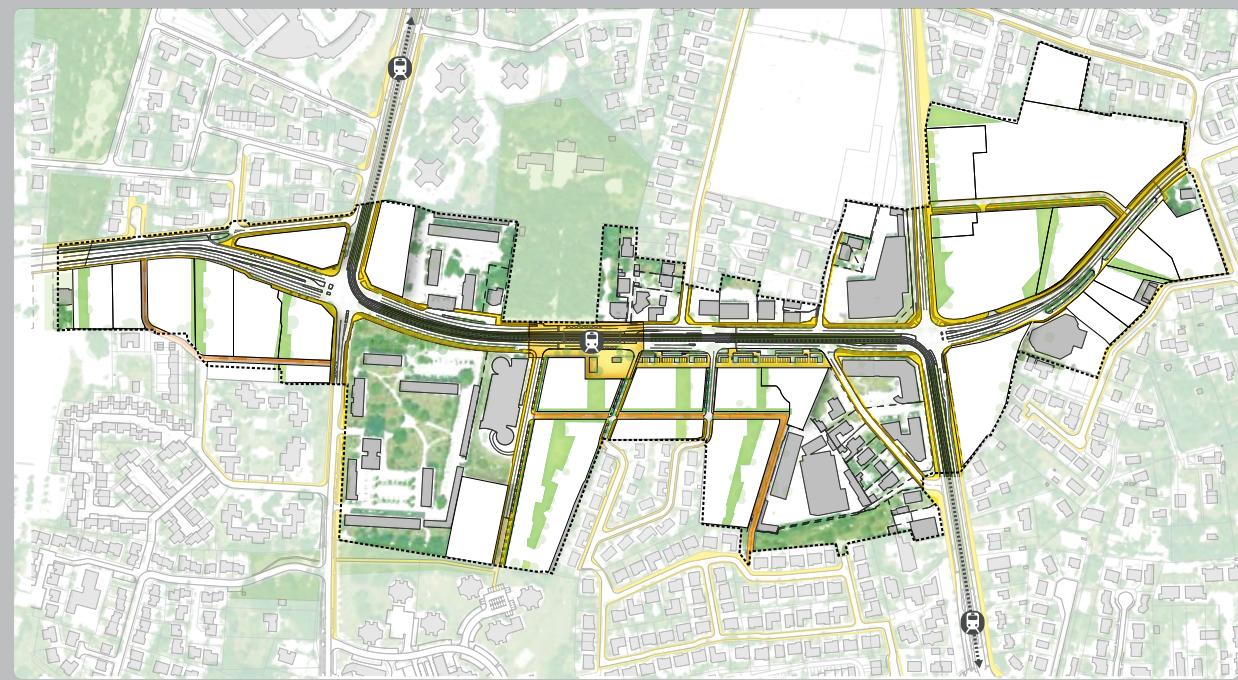
Proposer des équipements sportifs sur l'espace public (parcours santé ludique par exemple) pour les jeunes

Le parking de Jardiland est aujourd'hui l'un des endroits les plus bétonnés du quartier, à destination des voitures uniquement

Faire vivre la future place en installant des artistes, une AMAP (Association pour le maintien de l'agriculture paysanne), ou une activité qui fasse venir les gens, un kiosque à musique par exemple

## 6 SE DÉPLACER

Questions ●, propositions des participants ✨ et réponses ■



carte : un nouveau maillage de desserte ouvert aux mobilités douces

source : équipe Duplantier

Un autre emplacement pour la place est-il envisageable ?

L'Avenue de la Marne pourrait être un boulevard urbain

L'emplacement de la place permet de relier la station de tramway aux futurs commerces de proximité et au parking relais et de créer une polarité de proximité

La création de voiries secondaires et l'ouverture des voies de desserte va-t-elle créer un effet de shunt ?

Les futurs cheminement dans les futures résidences devront être sécurisés pour permettre aux enfants de jouer. Des "raccourcis" pour les modes doux pourront être aménagés, pour renforcer et sécuriser ces pratiques

Quel sera le nombre de véhicules supplémentaires pour 1000 logements ?

Les voies de circulation créées ou ouvertes n'ont pas vocation à être des axes principaux, mais de desserte résidentielle des îlots, de modération et d'apaisement de la circulation

Pour 1000 logements, 1,2 places de stationnement en moyenne seront demandées par logement



## LA DÉMARCHE DE CONCERTATION

**1<sup>er</sup> Forum du projet**  
[07/11/2015]

**Safari photo**  
[05/12/2015]

**Ateliers citoyens**  
[23/01/2016]

**3<sup>e</sup> réunion publique**  
[30/04/2016]

Première rencontre entre les habitants et le projet urbain, ce Forum s'est donné pour objectif d'informer les participants sur l'état actuel du projet par la voix de ses concepteurs, l'équipe d'architectes Duplantier, et de récolter les premières contributions des habitants sur trois thématiques majeures (**Se Loger, Vivre le quartier, Se déplacer**).

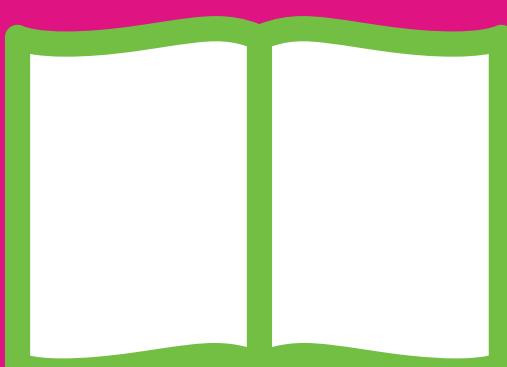
Mené avec un groupe d'habitants munis d'appareils photo, ce parcours piéton au cœur du périmètre du projet a permis de découvrir une autre vision du quartier et de ses usages par le biais de l'image, clichés qui alimenteront les **Ateliers citoyens** suivants.

Après le temps de l'information sur le projet urbain, ces Ateliers ont proposé aux habitants d'apporter leurs contributions concrètes aux réflexions de la Ville et de Bordeaux Métropole, par petites tables d'échanges avec les porteurs et concepteurs du projet.

Cette 3<sup>e</sup> réunion publique conclut un premier cycle de concertation sur le projet urbain. Elle aura pour objet de présenter aux habitants l'état actuel du projet, les contributions et idées amenées par les différents temps de concertation avec les acteurs du projet réunis autour de petites tables.



## LA SUITE DU PROJET URBAIN



1 La synthèse de ce premier cycle de concertation sera formalisée au sein d'un « **Livre blanc de la concertation** » qui rassemblera les contributions des participants et leur impact sur le projet urbain en cours.

2 Pour poursuivre ce premier cycle de concertation, il sera proposé aux habitants et acteurs du quartier intéressés de poursuivre cette dynamique de participation au sein d'un **groupe-projet** qui aura pour objet de faire vivre le projet urbain et d'informer les habitants.

Si vous êtes intéressés, merci de contacter la Ville de Mérignac qui organisera dans les prochains mois une réunion de lancement pour ce groupe-projet !



## SUIVRE LA CONCERTATION ET LE PROJET URBAIN

Pour plus de renseignements sur le projet urbain :  
[developpement@merignac.com](mailto:developpement@merignac.com)  
**05.56.55.66.48**

Sur le site internet de la Ville de Mérignac :  
[www.merignac.com](http://www.merignac.com)

Sur le site internet de Bordeaux Métropole :  
[http://participation.bordeaux-metropole.fr/concertation/projets-locaux/merignac-marne/laisser-un-avis+f2572?page\\_retour=merci](http://participation.bordeaux-metropole.fr/concertation/projets-locaux/merignac-marne/laisser-un-avis+f2572?page_retour=merci)